

4 Un citoyen s'exprime contre le projet

Le coût de cette nouvelle route est au détriment de toutes les dépenses dont l'île aurait besoin : formation, lycées, transports en commun, remise en état des sentiers, transition énergétique, etc. Alors que 30 % des habitants n'ont pas de voiture (pauvreté), l'île ne dispose ni de train, ni de tramway. Le réseau de bus ne dessert pas la totalité de l'île et ne circule pas en soirée. Notons que la route du littoral actuelle est empruntée par seulement 4 % des Réunionnais. Le projet de tram-train¹ projeté par l'ancienne majorité régionale sur le même tronçon a été abandonné. Son but était double : réduire la circulation automobile de plus en plus problématique et soutenir la transition écologique de l'île.

■ « Nouvelle route du littoral : un projet pharaonique sous les tropiques ».
Blog *Mr Mondialisation*, 19 août 2015.

1. Véhicule qui peut circuler à la fois sur des voies de tramway et sur le réseau ferroviaire.

5 Des inquiétudes environnementales

L'île de la Réunion est une île à la biodiversité exceptionnelle reconnue mondialement. Elle a été inscrite au patrimoine mondial par l'UNESCO.

Or le projet de nouvelle route du littoral va perturber, endommager et/ou détruire des espèces protégées et leurs habitats naturels mais aura également un impact sur tous les chantiers futurs.

La baleine à bosse et le grand dauphin de l'Indo-Pacifique sont deux espèces protégées bien connues de nos côtes. Ces deux espèces, et bien d'autres encore, sont menacées par le projet.

Toutes les instances scientifiques reconnues au niveau national (Conseil National pour la Protection de la Nature) et au niveau régional (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la Réunion) affirment qu'il existe un risque réel pour la conservation des espèces impactées par le projet.

■ SREPEN Réunion Nature Environnement.
Association de protection de l'environnement de la Réunion, 2013.